

1^{ÈRES} RENCONTRES DES CENTRES SOCIAUX EN POLITIQUE DE LA VILLE

Être un centre social dans un quartier prioritaire

Quelle place ? Quelles pratiques ? Quelles questions ?

Le **8 novembre 2017** de 9h30 à 16h30

à la maison des associations de solidarité - 18 rue des Terres au curé 75013 **Paris**



Être un centre social dans un quartier prioritaire

- Quelle place ?
- Quelles pratiques ?
- Quelles questions ?

Pourquoi ?

Aujourd'hui, plus de 600 centres sociaux sont implantés dans un territoire relevant de la politique de la ville. Ils y déploient une variété de pratiques, d'initiatives et d'actions dans des contextes parfois complexes.

La FCSF souhaite donc réunir ces acteurs pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger sur la place particulière des centres sociaux dans ces territoires et sur des sujets qui les concernent au quotidien (participation des habitant-e-s, lutte contre les discriminations, développement économique...). Cette journée permettra également à la fédération nationale de connaître davantage les réalités de ces centres pour ainsi mieux valoriser leurs actions et faire entendre leurs besoins dans les instances auxquelles elle participe.



Informations pratiques



Cette journée du 8 novembre 2017, peut accueillir jusqu'à 150 participant-e-s.

Pour assurer la diversité des personnes présentes et la richesse des échanges, cette journée est ouverte aux personnes pilotant le projet social et agissant dans des centres sociaux situés en territoire politique de la ville (2 personnes maximum par centre, avec si possible un binôme salarié-e/bénévole). Les fédérations sont également invitées, si au moins un centre de leur territoire est mobilisé sur cette journée.

Inscription gratuite avant le 30 septembre 2017, en cliquant **ici** ou à partir de l'adresse suivante <https://goo.gl/forms/dLv7Eacup2x4HIYt1>, Votre inscription vous sera confirmée par mail avant le 7 octobre.

*La restauration du midi se fera sur place, elle est prise en charge par la FCSF.
Les frais de transports sont également pris en charge au-delà de 50 euros.*

Programme

9h30

Accueil café

10h

**Ouverture
de la journée**

10h15

**Rôle et place des centres sociaux
dans les territoires politique de la ville**

Travaux en groupes pour partager, échanger et définir collectivement les affirmations et questions à poser au ministre

11h15

Échanges avec M. Jacques Mézard

Ministre de la cohésion des territoires ou d'un-e représentant-e de l'État (sous réserve).

12h30

Déjeuner

13h30

**Une richesse de pratiques,
d'initiatives et d'actions**

Ateliers (voir descriptif page suivante)

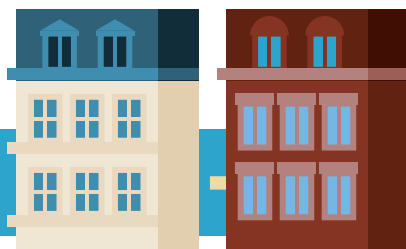
15h30

Intervention de Julien Talpin

chargé de recherches en sciences politiques au CNRS, grand témoin de ces 1ères rencontres. Quels enseignements, quelles perspectives ?

16h

Clotûre



Présentation des ateliers

1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE POUR TOU-TE-S !

La question éducative est un enjeu primordial pour les habitant-e-s mais aussi pour les acteurs publics qui ont multiplié les projets et dispositifs ces dernières années. Comment le centre social peut-il être le garant d'une implication de l'ensemble des acteurs éducatifs pour la réussite de tous les enfants ?

2 JEUNES ET ENGAGÉS.

Par comparaison au reste du territoire, les jeunes sont fortement représentés dans les quartiers populaires. Nombre d'entre eux fréquentent les centres sociaux. Au-delà de l'identification des actions menées et des jeunes qui y participent ou n'y participent pas, cet atelier aura pour objectif de déterminer leurs formes d'engagement sur ces territoires et l'appui que peuvent leur fournir les centres sociaux.

3 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

Même si les quartiers populaires sont marqués par un fort taux de chômage, un manque d'accessibilité et d'attractivité, leur-e-s habitant-e-s constituent dans le même temps un vivier de créativité, ressources, potentiels... Les centres sociaux peuvent-ils être un soutien, voire acteurs du développement d'initiatives économiques ?

4 DÉVELOPPER LES INITIATIVES CITOYENNES.

La participation des habitant-e-s est inscrite au cœur de la pratique des centres sociaux. Depuis 2014, la réforme de la politique de la ville l'a également érigée comme un axe central. Alors, quel peut être le rôle du centre social vis-à-vis des dispositifs participatifs et des initiatives citoyennes présentes au sein du quartier ?

5 LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS.

Les discriminations sont une différence injustifiée de traitement sur la base d'au moins l'un des 23 critères définis par la loi française. Plus que les autres, les habitant-e-s des quartiers populaires sont victimes d'un cumul des discriminations. De quelle manière le centre social peut-il accompagner les habitant-e-s à lutter contre ce phénomène ?

6 LA CULTURE, UN VECTEUR D'EXPRESSION.

« Donner accès à la culture », c'est dire de façon implicite qu'un certain nombre de personnes n'en n'auraient pas. Alors, comment développer une culture inclusive à travers la reconnaissance sociale des pratiques et identités culturelles des habitant-e-s sur un territoire ? Comment s'appuyer sur les pratiques artistiques des habitant-e-s pour placer les problématiques locales au cœur l'espace public ?

7 RÉNOVATION URBAINE : QUEL IMPACT, QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Depuis 2003, des centaines de projets de rénovation urbaine ont été mis en œuvre dans les quartiers populaires. Que cela a-t-il changé pour les habitant-e-s et pour le quartier ? Quel rôle peut jouer le centre social dans ces opérations de transformations profondes urbaine et sociale ?

Ces 7 thématiques seront complétées par 2 autres qui seront définies via le formulaire d'inscription.